



Communauté du savoir

Partager, étudier & innover
dans l'Arc jurassien franco-suisse

CAMPUS TRANSFRONTALIER

Notice explicative sur les modalités de financement 2019 des déplacements au sein de la Cds

Nature du financement

- > Le bénéficiaire doit être rattaché administrativement à un établissement membre de la Communauté du savoir ;
- > Le financement concerne les frais kilométriques ou de transports publics du bénéficiaire pour les trajets transfrontaliers effectués vers un établissement membres du réseau ;
- > Le financement correspond aux indemnités kilométriques ou de transport public en vigueur dans l'établissement du bénéficiaire ;
- > *Le financement ne concerne pas les déplacements qui s'intègrent déjà dans le budget d'actions soutenues dans le cadre de l'appel à projets de la Communauté du savoir ;*

Modalité d'attribution du financement

- > Les dépenses sont prises en charge par la Cds sur la base des procédures de notes de frais internes en vigueur dans l'établissement auquel est rattaché le bénéficiaire ;
- > *Pour ce faire, le bénéficiaire doit faire apparaître la mention « Communauté du savoir » dans les notes de frais qui sont concernées par le présent financement pour permettre leur identification par les services comptables de l'établissement auquel il est rattaché ;*



Pièces justificatives à fournir

Pour les personnes rattachées à un établissement suisse :

Aucune pièce justificative spécifique n'est demandée en dehors des procédures de notes de frais internes habituelles en vigueur dans l'établissement.

Pour les personnes rattachées à un établissement français:

Le financement par la Communauté du savoir exige de la part du bénéficiaire la présentation des documents suivants :

- > Un ordre de mission (sur la base des procédures internes à l'établissement de rattachement) ;
- > Une demande de remboursement (sur la base des procédures internes à l'établissement de rattachement) ;
- > Un ou des émargements (liste de présence) des personnes rencontrées pendant le déplacement ;
- > Une description synthétique des échanges ou des travaux menés ;

ATTENTION : Les justificatifs français doivent être envoyés aux services compétents au sein de l'établissement du bénéficiaire, ainsi qu'au secrétariat de la Communauté du savoir : info@communautedesavoir.org

Avec le soutien financier du programme :

